

## Chèque de caution twirling compétition

**Le chèque de caution sera rendu à la fin de la saison et ne sera pas encaissé.**

### **SAUF SI :**

- Départ de l'adhérent entre le 01/10/2025 et le 30/06/2026.
  - Absence au gala de fin de saison sauf ( événement familiale, maladie, blessure, kermesse)
  - Solo démarrer et arrêter en cours d'année.
  - Absence aux compétitions pour motif non valable sauf (blessure ou maladie)
- 
- J'ai pris connaissance du règlement pour le chèque de caution.

Date et signature du parent :